

États financiers de

PARLONS SCIENCES

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 août 2023



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
140, rue Fullarton, bureau 1400
London (Ontario) N6A 5P2
Canada
Téléphone 519-672-4880
Télécopieur 519-672-5684

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Parlons sciences

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Parlons sciences (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 août 2023;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 août 2023, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.



Page 3

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



Page 4

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.M.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

London, Canada

Le 12 décembre 2023

PARLONS SCIENCES

État de la situation financière

Au 31 août 2023, avec informations comparatives pour 2022

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	569 231 \$	1 328 926 \$
Débiteurs	909 558	548 997
TVH à recevoir	70 891	60 588
Charges payées d'avance	321 143	290 587
Tranche des placements échéant à moins de un an (note 2)	4 303 097	4 460 510
	<u>6 173 920</u>	<u>6 689 608</u>
Matériel et actifs technologiques (note 3)	69 827	95 836
Placements à long terme (note 2)	1 196 903	1 385 409
	<u>7 440 650 \$</u>	<u>8 170 853 \$</u>

Passif, apports reportés et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	737 101 \$	655 348 \$
Apports reportés (note 5)	4 826 529	5 789 436
	<u>5 563 630</u>	<u>6 444 784</u>
Apports en capital reportés (note 5)	69 827	95 836
Apports reportés affectés aux charges de périodes futures (note 5)	120 854	101 124
	<u>5 754 311</u>	<u>6 641 744</u>
Actif net		
Non affecté	1 686 339	1 529 109
Engagements (note 7)		
	<u>7 440 650 \$</u>	<u>8 170 853 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur _____, administrateur

PARLONS SCIENCES

État des résultats

Exercice clos le 31 août 2023, avec informations comparatives pour 2022

	2023	2022
Produits		
Gouvernement fédéral et organismes fédéraux	9 504 797 \$	7 033 680 \$
Entreprises	2 476 835	2 003 570
Particuliers et fondations	1 700 562	1 827 702
Intérêts et autres produits	375 678	305 914
Gouvernements provinciaux	101 040	126 727
	<u>14 158 912</u>	<u>11 297 593</u>
Charges liées aux programmes, à l'élaboration de produits et à la prestation (note 8)		
Salaires et avantages	8 525 012	7 155 096
Élaboration de programmes et prestation	3 089 758	2 302 611
Systèmes d'information et technologies	691 190	508 720
Commercialisation et communication	684 897	483 978
Occupation	241 383	180 781
Formation, perfectionnement et congrès	161 280	111 993
	<u>13 393 520</u>	<u>10 743 179</u>
Charges générales et administratives		
Salaires et avantages	308 708	276 696
Frais administratifs généraux	234 749	177 966
Amortissement du matériel et des actifs technologiques	64 705	70 344
	<u>608 162</u>	<u>525 006</u>
	<u>14 001 682</u>	<u>11 268 185</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>157 230 \$</u>	<u>29 408 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARLONS SCIENCES

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 août 2023, avec informations comparatives pour 2022

	Investissement en matériel et en actifs technologiques (note 6)	Non affecté	2023 Total	2022 Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	– \$	1 529 109 \$	1 529 109 \$	1 499 701 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	–	157 230	157 230	29 408
Actif net à la clôture de l'exercice	– \$	1 686 339 \$	1 686 339 \$	1 529 109 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARLONS SCIENCES

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 août 2023, avec informations comparatives pour 2022

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	157 230 \$	29 408 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(14 094 207)	(10 503 771)
Amortissement des apports en capital reportés	64 705	(66 621)
Amortissement du matériel et des actifs technologiques	(64 705)	70 344
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(319 667)	(366 678)
	(14 256 644)	(10 837 318)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Apports en capital reportés reçus	38 697	65 797
Apports reportés reçus	13 151 030	9 842 841
	13 189 727	9 908 638
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de matériel et d'actifs technologiques	(38 697)	(65 797)
Placements, montant net	345 919	(2 345 919)
	307 222	(2 411 716)
(Diminution) de la trésorerie	(759 695)	(3 340 396)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 328 926	4 669 322
Trésorerie à la clôture de l'exercice	569 231 \$	1 328 926 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers
Exercice clos le 31 août 2023

Parlons sciences (l'« organisme ») est un organisme de bienfaisance national voué à améliorer la culture scientifique en faisant preuve de leadership et grâce à des programmes éducatifs innovateurs, à la recherche et à des activités de promotion. L'organisme a été constitué sans capital-actions. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré et il est classé en tant qu'œuvre de bienfaisance au sens de l'alinéa 149.1(1)b) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

L'organisme aide les enfants et les jeunes à se réaliser et à se préparer pour une carrière et pour leur rôle de citoyen dans un monde qui évolue rapidement en les encourageant dans leur apprentissage des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (« STIM ») et en renforçant leur motivation à l'égard de cet apprentissage.

L'organisme propose une série de programmes, de services et de ressources à l'intention des jeunes pour les aider à adopter une attitude positive et à développer des compétences essentielles, ainsi que pour les sensibiliser aux perspectives de carrière. De plus, les outils proposés par l'organisme visent à favoriser la collaboration entre les acteurs des domaines des STIM et les intervenants du milieu de l'éducation pour le développement des jeunes et le renforcement de l'apprentissage.

La méthode unique appliquée par l'organisme permet d'aller à la rencontre de différents groupes, qui comprennent les enfants, les élèves, les éducateurs et les enseignants des milieux préscolaire, primaire et secondaire ainsi que les bénévoles du domaine de l'éducation postsecondaire et des secteurs d'activités visés par les STIM. L'organisme reçoit l'appui d'universités, de collèges, de gouvernements, de professionnels, de fondations et de particuliers.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les principales méthodes comptables sont présentées ci-après :

a) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports.

L'organisme collecte à l'avance les fonds nécessaires au fonctionnement de ses programmes. Par conséquent, la trésorerie et les placements fluctuent en fonction du solde des apports reportés constaté dans l'état de la situation financière.

Le financement lié à l'exploitation est comptabilisé à titre de produits dans la période à laquelle il se rattache. Le financement approuvé pour l'exercice courant mais non reçu à la fin d'une période comptable est inscrit au bilan. Lorsqu'une partie du financement lié à l'exploitation ayant été reçu a trait à une charge d'une période future, elle est reportée et comptabilisée en produits de l'exercice où sont engagées les charges connexes.

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 31 août 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

a) Comptabilisation des produits (suite)

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports promis ne sont comptabilisés que lorsqu'ils sont reçus par l'organisme.

Les produits tirés de la prestation de services, y compris les produits découlant de la consultation et des redevances, et les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

L'organisme maintient en tout temps une réserve afin d'atténuer les interruptions imprévues des activités.

b) Matériel et actifs technologiques

Le matériel et les actifs technologiques sont comptabilisés au coût. Les apports de matériel sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont comptabilisées à l'actif. L'amortissement se calcule comme suit.

Actif	Méthode	Taux
Mobilier et agencements	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique et logiciels	Amortissement linéaire	3 ans

c) Apports de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. Par l'intermédiaire de nos partenaires du milieu postsecondaire, Parlons Sciences bénéficie également de l'utilisation d'espaces de bureau, d'installations et d'équipement. Les apports en nature des travailleurs bénévoles et des partenaires sont essentiels pour permettre à Parlons Sciences d'organiser des activités de sensibilisation. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur, des apports de services, et de l'utilisation d'espaces de bureau, d'installations et d'équipement, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 31 août 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont notamment la valeur comptable du matériel et des actifs technologiques, ainsi que les provisions pour moins-value des créances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et, lorsque des ajustements s'imposent, ces derniers sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel il en est pris connaissance ou ils sont révisés.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 31 août 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Coûts de développement interne et actifs de contenu numérique

Les coûts de développement interne comprennent les coûts directs liés à l'élaboration à l'interne de programmes, de systèmes et d'actifs de contenu numérique reconnus pour aider les programmes éducatifs des divers niveaux d'étudiants et d'éducateurs. Les coûts de développement ont été comptabilisés en charges à mesure qu'ils ont été engagés. Par conséquent, nos actifs de contenu numérique et notre propriété intellectuelle des sites Web, bien qu'essentiels à la stratégie globale de l'organisation, ne sont pas reflétés dans les états financiers.

2. Placements

	2023	2022
Placements	5 500 000 \$	5 845 919 \$
Moins la tranche des placements échéant à moins de un an	4 303 097	4 460 510
	1 196 903 \$	1 385 409 \$

Les placements consistent en un certificat de placement à court terme remboursable qui porte intérêt à un taux de 5,05 % et vient à échéance le 24 juillet 2024. La tranche des placements échéant à moins de un an représente les montants que l'organisme prévoit affecter aux dépenses qu'il entend effectuer au cours du prochain exercice. Les placements à long terme représentent les montants qui seront dépensés après le 31 août 2024.

3. Matériel et actifs technologiques

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et agencements	95 290 \$	95 290 \$	– \$	– \$
Matériel informatique et logiciels	768 639	698 812	69 827	95 836
	863 929 \$	794 102 \$	69 827 \$	95 836 \$

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 31 août 2023

4. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 88 364 \$ (55 596 \$ en 2022) au titre des sommes à remettre à l'État, englobant les montants à payer au titre des cotisations salariales. Tous les montants sont à court terme.

5. Apports reportés

a) Apports reportés liés à des charges de périodes futures

Les apports reportés représentent les fonds collectés affectés aux charges de périodes futures. Suivant les contrats de financement, les sommes reportées devraient être dépensées sur des périodes de un an à trois ans. Les apports reportés ont été placés comme il est souligné à la note 2.

b) Apports en capital reportés

Les apports affectés à l'achat de matériel et d'actifs technologiques sont reportés et amortis par imputation aux résultats, à un taux correspondant au taux d'amortissement du matériel et des actifs technologiques connexes.

6. Investissement en matériel et en actifs technologiques

a) L'investissement en matériel se résume comme suit :

	2023	2022
Matériel et actifs technologiques	69 827 \$	95 836 \$
Moins les apports en capital reportés	(69 827)	(95 836)
	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 31 août 2023

6. Investissement en matériel et en actifs technologiques (suite)

b) La variation de l'investissement en matériel et en actifs technologiques est la suivante :

	2023	2022
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
Amortissement des apports en capital reportés	(64 705) \$	66 621 \$
Amortissement du matériel et des actifs technologiques	64 705	(70 344)
	–	(3 723)
Variation nette de l'investissement en matériel et en actifs technologiques		
Acquisition de matériel et d'actifs technologiques	38 697	65 797
Apports en capital reportés reçus	(38 697)	(65 797)
	–	–
Variation de l'investissement en matériel et en actifs technologiques	– \$	(3 723) \$

7. Engagements

L'organisme loue des locaux dans des immeubles pour son siège social, à London, en Ontario, et pour ses activités régionales, à Terre-Neuve et en Alberta. Le tableau suivant présente les paiements exigibles au titre des contrats de location pour la durée résiduelle.

2023	103 740 \$
2024	94 689
2025	97 486
2026	98 391
2027	92 725
	487 031 \$

Le bureau situé en Alberta a été fermé le 31 août 2023. Par conséquent, les engagements ci-dessus représentent les obligations locatives des bureaux de London et de Terre-Neuve uniquement.

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 31 août 2023

8. Répartition des charges

Les charges de 270 616 \$ (246 449 \$ en 2022) engagées pour les équipes fonctionnelles afin d'apporter un soutien direct aux programmes au cours de l'exercice sont réparties entre les programmes, à l'élaboration de produits et à la prestation en fonction des heures attribuées au personnel et de la consommation d'autres ressources.

9. Risques financiers et concentration du risque

a) Risque de taux d'intérêt

L'organisme réduit l'exposition au risque de taux d'intérêt au moyen d'instruments financiers à taux fixe. La note 2 comporte de plus amples renseignements sur les placements à taux fixe. Il n'y a eu aucun changement important de l'exposition à ce risque par rapport à 2022.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. L'organisme prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements. Il n'y a eu aucun changement de l'exposition à ce risque par rapport à 2022.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs. L'organisme évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

d) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la valeur d'un instrument fluctue à la suite de variations des prix de marché, que ce soit en raison de facteurs spécifiques à un placement individuel, à son émission ou à tout autre facteur ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché. L'organisme gère le risque de marché grâce à la constitution d'un portefeuille diversifié. Tous les instruments financiers de l'organisme sont comptabilisés à la juste valeur et les modifications à la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des produits et des charges. Il n'y a eu aucune modification à l'exposition au risque par rapport à 2022.